

# Charles de Montalembert

## rhétoricien

Par

LE MARQUIS DE BEAUCHESNE

---

Extrait de la *Revue Montalembert* (Nos de Mars, Avril, Mai 1927)

---

*RODEZ*

IMPRIMERIE P. CARRÈRE

(Maison fondée en 1624)

1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



139773

# Charles de Montalembert

## rhétoricien

Par

LE MARQUIS DE BEAUCHESNE

---

Extrait de la *Revue Montalembert* (Nos de Mars, Avril, Mai 1927)

---

**RODEZ**  
IMPRIMERIE P. CARRÈRE  
(Maison fondée en 1624)  
1927

Monsieur Salomon Reinach  
membre de l'Institut, honnête  
sympathique de son collègue de  
l'Association des Cardés de France,  
général

Paris, ce 12 mai 1929

A. de Beauchamp

# Charles de Montalembert

## rhétoricien

---

Un des meilleurs ouvrages, au point de vue biographique, qui ait encore paru sur le célèbre orateur et historien catholique, Charles de Montalembert, est le volume que lui a consacré, il y a une trentaine d'années, le R. P. Le Canuet, de l'Oratoire. Toutefois, il existe dans cet excellent ouvrage une regrettable lacune. Faute d'avoir connu le *Journal intime*, encore inédit, tenu par le jeune Montalembert pendant son année <sup>de</sup> rhétorique, l'éminent Oratorien ne nous parle des brillantes études de celui-ci que d'une façon trop vague. Or, nous avons eu la bonne fortune d'avoir entre les mains le précieux cahier (1) auquel nous venons de faire allusion, et en rapprochant son contenu de ce que nous savions déjà par ailleurs du professeur, des camarades et des devoirs de celui qui devait tenir une place si importante dans l'histoire de son temps, nous croyons être en mesure, dans les pages suivantes, de jeter sur la formation de cette rare intelligence un jour très particulier.

C'est avec l'année 1826 que commence le *Journal intime* de Montalembert. Toutefois, avant de faire usage de cette abondante source de documents personnels, il n'est pas inutile de rappeler, d'après le R. P. Le Canuet, mais cette

---

(1) Ce cahier est actuellement conservé au château de la Roche en Brenil, par notre nièce, la comtesse André de Montalembert, née Grünne, et petite-fille de Charles de Montalembert, et c'est grâce à elle que nous avons pu l'avoir entre les mains et en extraire les passages que nous allons citer dans les pages qui vont suivre.

fois en quelques lignes, quelles avaient été l'enfance et la première adolescence de l'auteur du journal en question.

Né à Londres en 1810, de l'union de Marc-René de Montalembert et de Elisa-Rosée Forbes, Charles-Forbes-René de Montalembert avait d'abord été élevé en Angleterre par les soins de son grand-père maternel, James Forbes, et il n'était venu rejoindre ses parents en France qu'en 1820, à la suite de la mort de cet aïeul. Après une courte apparition au Collège Bourbon, où il suivit des classes de grammaire, il partit pour Stuttgart, où son père, le comte de Montalembert, était alors ministre plénipotentiaire. Il y passa un an et eut ainsi l'occasion de se rendre familier avec la langue allemande. Revenu à Paris avec ses parents, vers 1822, il continua ses études dans sa famille. C'était le temps où l'abbé Nicolle dirigeait, comme recteur, l'Académie de Paris, et les parents du jeune de Montalembert étaient en excellents rapports avec ce pédagogue justement célèbre. Il s'intéressa à leur fils, et tout en promettant de veiller sur les progrès de son instruction, il leur conseilla de le confier momentanément à Casimir Gobert, qui était alors professeur de rhétorique à Charlemagne et n'allait pas tarder à être appelé en la même qualité à Henri-IV.

C'est cet excellent professeur qui avait fait faire à Charles de Montalembert, à titre de répétiteur particulier, de 1824 à 1826, sa troisième, puis sa seconde. Il le faisait même parfois, quand il fut devenu professeur à Henri-IV, composer en seconde, comme nous le verrons, avec les élèves de ce dernier collège. Ouvrons maintenant le « journal intime » de notre écolier qui commence, nous l'avons dit, avec l'année 1826, et choisissons, parmi les menus faits consignés sur ce cahier, ceux qui ont pour nous le plus d'intérêt. A la date du 21 mars, Montalembert nous apprend que l'abbé Nicolle était venu chez ses parents l'examiner et avait été content de lui. Le 16 mai, il mentionne qu'ayant composé en seconde avec les élèves d'Henri-IV, (ces mêmes élèves qui avaient connu comme condisciples en rhétorique le fils aîné du duc d'Orléans et Alfred de Musset), il avait été premier sur 48. En quelle faculté ?

Cela eût été intéressant à savoir, mais il ne nous le dit pas.

Toutefois ce n'était pas à Henri-IV que le fils du comte de Montalembert devait être mis par les parents à la rentrée de 1826, c'était au collègue Sainte-Barbe, où son frère cadet Arthur, le futur colonel du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, était entré au commencement de cette même année. Il faut sans doute voir là l'influence de l'abbé Nicolle, qui protégeait spécialement Sainte-Barbe dont son propre frère, Henri Nicolle, était directeur.

Le 4 juillet, Montalembert écrit dans son journal : « Monsieur l'abbé Nicolle est venu m'examiner pour la dernière fois avant la rentrée du collège. Il a déclaré qu'il avait été plus content de moi que jamais. Il est certain que, sous la direction de l'excellent M. Gobert, j'ai fait de grands progrès depuis deux ans. J'espère débiter dans la carrière de la gloire par des succès à l'Université », c'est-à-dire par des prix à ce concours général dont son professeur n'avait pas dû manquer de lui parler avec l'enthousiasme d'un ancien lauréat.

En même temps qu'il faisait ses études classiques avec Casimir Gobert, celui qui devait écrire un jour la vie de sainte Elisabeth de Hongrie, n'avait pas abandonné, tant s'en faut ! l'étude de la langue allemande commencée par lui en 1823 à Stuttgart et continuée depuis avec un professeur de cette langue appelé Charles Meyer. Il aimait beaucoup ce maître qui lui avait procuré « les plus douces jouissances » en le mettant à même de connaître la littérature d'outre Rhin. C'est là du moins ce qu'il nous apprend à la date du 19 septembre à l'occasion de la mort toute récente de ce Charles Meyer.

A cette époque, les vacances commençaient à tirer à leur fin, et le moment approchait où le protégé de l'abbé Nicolle allait entrer comme interne à Sainte-Barbe. Le 10 octobre, nous lisons en effet dans son journal : « J'ai été à l'église de la Sorbonne où j'ai entendu les vêpres en musique chantées par les élèves de M. Chorin. J'ai ensuite fait avec ma mère une visite à l'excellent abbé Nicolle pour prendre les dispositions nécessaires avant mon entrée au

collège Sainte-Barbe, qui doit avoir lieu dans huit jours. Cet événement est bien important pour moi et mon avenir. »

Chose curieuse ! Charles de Montalembert regardait alors la vie aristocratique au sein de laquelle il avait été élevé comme une sorte de servitude et saluait comme une délivrance sa prochaine entrée dans un des collèges de l'Université. Il écrivait, en effet, quelques jours après, dans son journal (6 octobre) : « J'ai dit adieu au grand monde pour quelques années du moins, et j'y ai passé ma dernière soirée. Le moment important de la délivrance approche à grands pas. »

C'est le 8 octobre que l'aspirant écolier fut conduit par ses parents à Sainte-Barbe. Ce collège, fondé en 1821 par des anciens barbistes et qui avait pour directeur, comme nous l'avons dit, le frère de l'abbé Nicolle, était situé en ce temps-là derrière le Panthéon, au bout de la rue Lhomond (autrefois rue des Postes) dans un vaste immeuble qui vient d'être démoli après avoir été désaffecté comme collège en 1875 et changé alors en école de pharmacie. Le collège s'était d'abord appelé Sainte-Barbe, mais vers 1830, après de sérieuses difficultés survenues entre son directeur et celui de Sainte-Barbe Lanneau, il prendra le nom de Sainte-Barbe Rollin. Celui qui écrit ces lignes peut d'autant mieux parler de l'antique établissement scolaire, transféré aujourd'hui boulevard Rochechouart, près de Montmartre, que lui-même y a fait ses études vers la fin du Second Empire.

Voilà quel était ce collège Sainte-Barbe où Charles de Montalembert allait passer deux années de sa jeunesse pour y terminer ses études classiques. Le soir même de son arrivée au collège, et après avoir pris possession de sa cellule (en 1826 comme en 1864, il n'y avait pas de dortoir à Sainte-Barbe, mais des petites chambres), il considéra comme il suit ses premières impressions :

Dimanche 8 octobre 1826 : « Enfin il est arrivé ce grand » jour qui doit décider de mon avenir ; enfin, après six » années d'ennui, de contrariétés, de tourments et de

» dissipation, je suis libre, c'est-à-dire enfermé dans une  
» cellule à Sainte-Barbe. Je vais donc me livrer mainte-  
» nant sans bornes à l'étude, puisqu'elle mène à la gloire.  
» Puisse la Providence accomplir mes souhaits en me con-  
» servant toujours dans le sentier de la vertu !

» Je vais décrire les divers événements de ce jour, un  
» des plus importants de ma vie. » Ces événements sont  
une communion avec sa mère aux Missions étrangères  
après s'y être confessé, une messe entendue au Château des  
Tuileries pour la dernière fois, une visite chez Madame de  
Damas, une promenade en famille au Bois de Boulogne,  
enfin le dîner chez ses parents avec l'abbé Busson, ami de  
sa famille, « cet homme divin dont les conseils et la bonté  
ont seuls pu » le « soutenir pendant » ses « épreuves ».

« A neuf heures, après avoir pris congé de cet excellent  
» abbé, je me suis rendu à Sainte-Barbe avec mon père,  
» ma mère et mon frère. L'abbé Nicolle et son frère nous  
» ont reçus ; j'ai embrassé mon père et ma mère; ils m'ont  
» quitté, et me voilà dans ma petite chambre qui doit être  
» ma demeure pendant deux ou trois ans, et qui du reste  
» n'est pas mal confortable.

» Mes souhaits sont donc remplis, et cependant (ô fai-  
» blesse de cœur humain !) je me suis senti bien agité  
» dernièrement par l'idée de cette retraite. Il est vrai que  
» l'éloignement plus ou moins long de mon père, de ma  
» mère, de ma sœur et de l'excellent abbé Busson qui va  
» bien me manquer, et de quelques autres personnes qui  
» me sont bien chères, doit être pénible pour moi. »

Le lendemain et les jours suivants, la vie ordinaire du  
collège va commencer pour Charles de Montalembert.  
Aussi sommes-nous impatients de connaître ses impressions  
sur cette vie toute nouvelle pour lui. Que pense-t-il de son  
professeur de rhétorique, de ses camarades, enfin de ses  
travaux ? C'est tout cela que nous allons entrevoir, grâce  
au passage de son journal daté du 14 octobre, c'est-à-dire  
du samedi qui a suivi son entrée au collège :

« Je me familiarise très bien avec la vie du collège, hor-  
» mis le manque de nouvelles et d'intérêt politique. Tout

» le monde a été parfait pour moi. J'ai un professeur excel-  
» lent, M. Rinn, et pour voisin de classe le fameux Bon-  
» nier. Mon compagnon ordinaire pendant les récréations  
» est le jeune prince de Salm Dick. Aujourd'hui j'ai lu  
» un discours français qui n'était pas mauvais...»

Ainsi Montalembert n'a qu'à se louer jusqu'ici de sa nouvelle vie. Il avait raison de se féliciter d'avoir Riun comme professeur de rhétorique. C'était, en effet, un des meilleurs professeurs qu'eut alors l'Université et il devait avoir une grande part dans la formation définitive de l'esprit du futur orateur et historien.

Quant aux camarades, nous avons vu qu'il avait pour voisin de classe « le fameux Bonnier ». Edouard Louis Joseph Bonnier, qui redoublait alors sa rhétorique, était en effet une des gloires de Sainte-Barbe, grâce à ses brillants succès des années précédentes, au concours général. En 1825, en seconde, il avait eu trois premiers prix, en narration latine, en vers latins et en version grecque, et en 1826, comme nouveau de rhétorique, il avait eu encore le premier prix de version grecque, battant les vétérans, sans parler de plusieurs accessits dans les autres facultés. A la fin de cette année scolaire (1826-1827) il remportera pour la troisième fois à la Sorbonne le premier prix de version grecque, puis, ses excellentes études classiques terminées, il fera non moins brillamment son droit et deviendra un de nos plus savants professeurs de législation criminelle et de procédure civile à la faculté de droit de Paris. Il conservera du reste plus tard d'excellentes relations avec son ancien camarade de collège, comme le prouvent plusieurs lettres de ce dernier que Mme Gaston Bonnier sa belle-fille a bien voulu nous montrer.

Mais Edouard Bonnier n'était pas, dans cette classe de rhétorique où Montalembert venait d'entrer, le seul de ses camarades qui put se vanter d'être un ancien lauréat de la Sorbonne. Deux autres vétérans, Félix Mitantier et Jean-Théodore de Fontanes, et les nouveaux Auguste Nisard, Henri Roger, Jules Lecomte et Michel Fleutelot, sans avoir eu des succès aussi éclatants à la Sorbonne pen-

dant les années précédentes, y avaient eu du moins leurs noms proclamés soit pour un ou deux prix, soit pour quelques accessits. Tels étaient les concurrents avec lesquels Charles Montalembert allait avoir à se mesurer.

Mais, ajoutons-le, ce n'était pas parmi ces brillants ou studieux élèves qu'il avait tout d'abord (c'est lui-même qui nous l'apprend) choisi le compagnon ordinaire de ses récréations. Ce compagnon, pendant les premières semaines du moins, c'était le jeune prince de Salm Dick, fils du prince Joseph François Marie Antoine Hubert de Salm Reiffers, châtelain de Dick, et de Constance Marie de Thiers, bien connue comme femme de lettres, divorcés chacun d'une union antérieure. Aussi n'est-il pas étonnant que Montalembert, avec ses solides principes religieux et moraux, n'ait pas trouvé, comme la suite de son journal nous l'apprendra, la valeur morale de ce camarade, si bien né, à la hauteur de sa naissance, et ce n'est pas lui qui était destiné à réaliser pour le futur ami de Léon Cornudet l'idéal de la parfaite amitié.

Cependant, à la date du 4 novembre, Montalembert affirme une fois de plus dans son journal qu'il se familiarise à merveille avec sa nouvelle vie. Il travaille bien; il a d'assez bonnes places et fait surtout de bons discours français. Ainsi c'était bien là des lors sa faculté préférée et la plus brillante. Du reste son professeur appréciait tellement ses compositions françaises qu'il devait plus tard en faire figurer trois dans le recueil, autrefois bien connu dans les classes, commencé par Pierrot Deseilligny et continué par lui. Nous les signalerons au fur et à mesure qu'il en sera ou semblera être question dans le journal.

Ce même jour 4 novembre, Charles de Montalembert obtient une sortie de faveur, et même, pour la première fois, il est autorisé à découcher. Il passa très agréablement, dit-il, sa soirée avec ses parents chez Madame Dawidoff.

Cette dame, évidemment une amie de sa mère, née Aglaë de Gramont, était alors veuve du général Dawidoff, qu'elle avait épousé, pendant l'émigration, en Russie, et dont elle avait eu deux filles, Catherine et Adèle. L'aînée de celles-ci

était fiancée depuis peu avec le comte de Gabriac qui avait été attaché dans les années précédentes à l'ambassade de France en Suède, et c'est à l'occasion de ces fiançailles qu'avait eu lieu la réunion où le collégien de Sainte-Barbe avait suivi ses parents et où il dit avoir rencontré le comte de Gabriac qui fut plus tard un de ses amis de jeunesse.

Malgré son zèle à se conformer au programme d'études qui lui était imposé, Montalembert s'avoue à la fois étonné et charmé d'avoir autant de temps à lui, loisirs qu'il employait du reste à s'orner l'esprit par la lecture. Pendant les récréations, il n'avait plus heureusement le jeune prince de Salm pour unique camarade; en plus de ce dernier, il en avait trouvé d'autres plus dignes de lui avec qui il se promenait pendant les récréations. C'était d'abord Henri Roger, un de ces bons élèves dont nous avons déjà parlé, puis Chabannes, Desmazures et Akermann. Mais hélas ! Montalembert constata bientôt avec chagrin que dans les conversations de ces jeunes gens, qui étaient pourtant ce qu'il y avait de mieux dans sa classe, il régnait une impiété qui l'effrayait.

Il y avait alors tous les mois à Sainte-Barbe une séance solennelle, où sous le nom d'*exercice littéraire*, et en présence d'un public de choix appartenant moitié au collège, moitié à ses protecteurs ou anciens élèves, on proclamait d'abord les places d'excellence de chaque classe, puis on faisait lire aux meilleurs élèves de philosophie, de rhétorique et de seconde leurs derniers devoirs les mieux réussis. C'était sans doute une survivance des usages qui avaient lieu avant la Révolution dans l'ancienne Université, et ces exercices littéraires, comme nous l'apprend Louis Quicherat dans son histoire de Sainte-Barbe Lanneau, étaient alors pratiqués dans cette dernière maison aussi bien que dans celle où Montalembert faisait ses études. Quoiqu'il en soit, ils tiennent, ainsi qu'on le verra, une grande place dans le *journal intime* de notre écolier.

C'est le 11 novembre qu'eut lieu à Sainte-Barbe le premier exercice littéraire de l'année scolaire 1826-1827. A deux heures, les élèves du grand et du moyen collège prirent

place dans la *Salle des actes*. Henri Nicolle, comme directeur, fit son entrée à la tête des professeurs et des ecclésiastiques attachés au collège. Après eux venaient quelques importants personnages faisant partie du conseil d'administration. C'était d'abord l'abbé Nicolle, dont nous avons déjà dit la haute situation dans l'Université. C'était ensuite le comte Amédée de Pastoret, ancien fonctionnaire de l'Empire, mais que la Restauration avait fait successivement commissaire du Roi au Sceau de France (1817), gentilhomme de la chambre (1820), conseiller d'Etat 1824) et colonel de la septième légion de la garde nationale (1826). C'étaient enfin deux avocats, bien connus au barreau de Paris, Louis Ferdinand Bonnier et Ambroise Georges Joseph Gautier, qui tous les deux, avaient été dans leur jeunesse de très brillants élèves de la vieille Sainte-Barbe, et avaient plus d'une fois, surtout le second, entendu leurs noms proclamés pour des prix aux distributions de l'ancienne Université.

La séance commença, selon l'usage, par la lecture des places d'excellence de chaque classe. En rhétorique, Montalembert se trouvait le troisième sur tous et le second des nouveaux, ce qui non seulement flattait son amour propre, mais lui donnait droit, comme il nous le fait remarquer, à une sortie extraordinaire. On fit lire ensuite par les élèves eux-mêmes leurs meilleurs devoirs du mois. Ce fut naturellement le vétéran de rhétorique Bonnier qui eut l'honneur de commencer : en sa qualité d'excellent poète dans la langue de Virgile, il lut une pièce de vers latins. Puis François Louis Bellaguet, le futur chef de la division des lettres et des sciences au ministère de l'Instruction publique, dont Désiré Nisard a dit beaucoup de bien dans ses *Notes et souvenirs*, et qui était alors à Sainte-Barbe un des meilleurs élèves de philosophie, lut une dissertation française. Ce fut ensuite le tour de Mitantier qui lut un discours latin ; il ne se doutait probablement pas qu'il était destiné à remporter à la fin de l'année scolaire au concours général le fameux prix d'honneur auquel donnait droit la première place dans cette faculté. La classe de

seconde fut représentée dans cette sorte de tournoi par Hector Lemaire, frère cadet d'Auguste, et neveu du célèbre Eloi Lemaire, l'éditeur bien connu des Classiques, qui était alors inspecteur général de l'Université. Comme Mitantier, il devait obtenir, à la fin de sa seconde année de rhétorique, le prix d'honneur de discours latin à la distribution de la Sorbonne, et il deviendra plus tard, dans la chaire de Charlemagne, l'un des meilleurs professeurs de rhétorique de son temps.

Après Hector Lemaire, Montalembert fut enfin admis aux honneurs de la séance ; il lut un discours français de sa façon, préludant ainsi dès cette époque au grand succès qui l'attendait à la fin de l'année scolaire. Le sujet traité par lui était, nous apprend-il dans son Journal, le discours d'un évêque à saint Louis pour l'engager à entreprendre la huitième croisade. Il est à regretter que ce premier essai d'éloquence française fait par le futur orateur de la Chambre des Pairs ne nous ait pas été conservé, ainsi que devaient l'être plusieurs autres de ses discours français de rhétoricien, sans parler de celui qui lui vaudra un prix au Concours général. Quoi qu'il en soit, en commençant la lecture de son devoir, Montalembert, c'est toujours lui qui nous l'apprend, s'était senti très confus ; il étouffait, c'est son expression, et il ne faut pas s'en étonner, puisque c'était la première fois qu'il entendait retentir en public le son de sa voix ; cependant, il ne tarda pas à se rassurer et fut, dit-il, bien applaudi.

Après lui, deux autres élèves furent encore admis à lire leurs devoirs : c'étaient Henri Roger et Edouard Bonnier. Henri Roger lut une pièce de vers latins, et celle-ci ne devait pas être sans mérite, car autrefois, à Henri-IV, il avait été plusieurs fois l'heureux rival d'Alfred de Musset dans cette faculté. Quant à Edouard Bonnier, qui apparaissait pour la seconde fois, il termina la séance en lisant encore, comme la première fois, une pièce de vers latins.

Le 19 novembre, Charles de Montalembert obtint un jour de sortie à l'occasion de la fête de sa mère. Son journal du reste ne nous offre rien de particulièrement intéres-

sant entre le premier exercice littéraire et le suivant qui ont lieu le dimanche 10 décembre, jour de la fête de Sainte-Barbe, patronne du collège. Cette fois tout avait concouru pour surexciter à l'avance l'amour-propre du futur orateur. Le public devait être admis à la représentation, et notre écolier devait être chargé d'y lire un discours ayant pour sujet la prééminence des lettres sur les sciences, tandis que deux élèves de philosophie y répondraient en soutenant la thèse contraire. Il travaillait donc depuis la fin de novembre à ce discours, et déjà, grâce aux utiles corrections de son excellent professeur de rhétorique, il croyait avoir réussi à faire un discours « vraiment bon » nous assure-t-il. Aussi tressaillait-il « d'anxiété et de plaisir » à l'idée de paraître pour la première fois devant un auditoire d'hommes où se seraient trouvés : son père le comte de Montalembert, l'abbé Busson, M. Rio, etc. Alexis-François Rio, né à l'île d'Arz, en 1798, et qui devait se faire plus tard un grand renom comme écrivain religieux et critique d'art, et surtout comme auteur de « l'art chrétien », était alors un jeune professeur d'histoire au collège Louis-le-Grand et faisait en même temps, à la Société des bonnes lettres, un cours sur l'histoire du Moyen Age. Montalembert avait fait sa connaissance dans le salon de Mme Dawidoff et n'avait pas tardé à se sentir porté vers lui par une grande sympathie, très réciproque d'ailleurs, comme on le verra dans la suite de ce récit.

Mais revenons au jeune barbiste et au légitime enthousiasme exprimé par son journal. « L'idée de voir mon œuvre imprimée, d'être nommé dans les journaux, de grandes misères, je l'avoue, mais bien faites pour me faire plaisir, rien ne me plaisait, ne m'excitait davantage que cette idée. »

Mais, hélas ! il allait, en cette circonstance, éprouver, selon sa propre expression, « le désappointement le plus vif et le plus cruel ». La veille même du jour où devait avoir lieu la fête dont il s'agit, il avait encore travaillé toute la journée pour mettre la dernière main à son discours, quand, à dix heures du soir, on vint lui annoncer

qu'il ne pourrait le lire, parce que les contradicteurs n'étaient pas prêts. « Non, jamais », écrit-il dans son journal où il raconte ce que nous venons de rapporter, « non, jamais je n'ai été si cruellement trompé. Mais j'en fais le sacrifice à Dieu. Peut-être a-t-il voulu me châtier de mon excès de vanité, m'avertir de ne point m'y livrer pour l'avenir ». Heureusement pour Montalembert que, sans parler des triomphes oratoires qui lui étaient réservés dans le cours de sa vie ultérieure, de brillants succès scolaires ne devaient pas tarder à lui faire oublier cette déception.

Quoi qu'il en soit, le jour de la Sainte-Barbe fut, en partie du moins, une des plus tristes journées que, d'après lui, il eût passées de sa vie.

Rien ne pouvait se comparer à la tristesse qui le possédait pendant la grand'messe, pendant la répétition de l'exercice, et surtout pendant l'exercice lui-même. Tous les applaudissements que l'on donnait aux jeunes poètes, il les leur envoyait, comme s'ils lui eussent été arrachés. Du reste, la plus grande attraction de cet exercice fut un dialogue composé par quatre rhétoriciens, Roger, Nisard, Fontanes et Fleutelot. On entendit en outre deux pièces de Bonnier, une autre d'Hector Lemaire, et une quatrième de Ryme, ces deux derniers appartenant à la classe de seconde. « Ainsi s'est passée » concluait mélancoliquement Montalembert, « la partie littéraire de cette journée que j'attendais avec tant d'anxiété et de vanité... ma vanité a été cruellement détrompée ».

La soirée se termina cependant pour lui d'une façon plus gaie, grâce, faut-il le dire, à un bal (d'hommes s'entend) qui eut lieu dans la salle de classe pour fêter la Sainte-Barbe. Il avoue y avoir dansé de tout son cœur, et il prétend ne s'être jamais autant amusé dans tous les bals de société ou de cour, où il s'était trouvé jusque-là. Le bal fini, à sept heures du matin, il fut, raconte-t-il, encore servi à tous les danseurs un souper vraiment somptueux, où ceux-ci se « gorgèrent de vins et de viandes », et où, ne craint-il pas de le dire « nous avons gueulé de la belle manière ».

Le 13 décembre il y eut sortie en l'honneur de la Sainte-Barbe. Or, c'était précisément ce jour-là qu'était célébré, à la chapelle Saint-Valère du Luxembourg, le mariage de Mlle Dawidoff avec le comte de Gabriac. Montalembert profita de sa liberté pour aller faire une apparition à la cérémonie nuptiale. Mais le lendemain à quatre heures, il était de retour à son collège, afin d'assister au grand dîner des barbistes avec tous ceux de ses camarades qui avaient pris part à l'exercice littéraire. On y but et mangea « en force ». Au dessert, MM. Duvicquet et Planche, anciens barbistes, bien connus depuis la Révolution, l'un comme rédacteur aux *Débats* et l'autre comme professeur au collège Bourbon, tous deux d'ailleurs doués d'un talent remarquable pour la chanson comique, chantèrent des couplets de circonstance, que Montalembert, dans son journal, déclare « fort jolis ».

Après le dîner, continue l'auteur du *Journal intime*, « nous nous sommes esquivés de la manière la plus adroite, et nous nous sommes rendus en bande à l'Odéon, malgré la défense de Nicolle. On y donnait *Robin des Bois*... Nous sommes revenus à onze heures, au mépris des règlements; notre bande était composée de l'élite du collège : MM. Cornudet, Bellaguet, Mitantier, Montalembert, Nisard, Roger, Fleutelot, Lemaire et Ryme. J'ai passé une soirée à côté de mon ami Henri Roger ».

C'est la première fois, on a pu le constater, que Montalembert nous parle, dans son *Journal intime*, de Léon Cornudet, alors en philosophie, qui devait jouer, comme ami, un rôle si important dans sa jeunesse, et à qui il adressera ces célèbres lettres qui seront un jour publiées sous ce titre : « Lettres à un ami de collège ». Issu d'une excellente famille provinciale, il était fils d'un Pair de France et petit-fils d'un martyr de la Révolution. C'était un bon élève, mais plus sage et studieux que brillant. Un huitième accessit de dissertation latine dans les compositions de la Sorbonne, voilà quel devait être son principal succès à la fin de ses études. Une fois sorti du collège, il fera son droit, sera reçu avocat, entrera à la chambre des

députés sous le règne de Louis-Philippe et prendra possession d'un majorat. Il avait un frère cadet, destiné à devenir plus tard conseiller d'état.

Mais revenons à l'escapade de Montalembert et de ses camarades. On y a pu remarquer l'absence d'Edouard Bonnier. Le futur jurisconsulte la considérait sans doute comme trop frivole pour lui. Mais il continuait à entretenir d'excellents rapports de camaraderie avec son aristocratique voisin de classe. Celui-ci, en effet, après avoir parlé, dans son journal, des affaires du Portugal, ajoute fièrement : « je suis plus au fait de la politique que je croyais devoir l'être ». Mais il reconnaît devoir « cet avantage » à son « voisin Bonnier ».

Cependant, on était arrivé à la veille de Noël (24 décembre). L'abbé Nicolle lui ayant permis de sortir ce jour-là malgré les règlements, il va avec ses parents à la messe de minuit du château des Tuileries où il communie, et le lendemain 25, il assiste à la grand'messe, toujours au château. Puis, le soir de cette même journée de Noël, passée loin du collège, il dîne chez ses parents avec l'abbé Dupont, évêque « in partibus » de Samosate, et il dit à cette occasion, dans son journal : « j'ai été enchanté de revoir cet ancien ami de ma famille ». Toutefois, même au milieu de cette intimité de la maison paternelle, il n'oublie pas son ami de Sainte-Barbe, cet Henri Roger, « pour qui », dit-il, « j'ai bien prié ».

Le 30 décembre eut lieu, par anticipation, l'examen littéraire du mois de janvier. Tout s'y passa dans l'ordre accoutumé. MM. Bonnet, Breton et Lebeau, membres du conseil administratif, assistaient à la séance. Ce fut sous les yeux de ces importants personnages qu'on proclama d'abord les prix d'excellence. Montalembert eut le chagrin de n'être cette fois que le septième. C'était, constata-t-il mélancoliquement dans son journal, « une grande chute » puisque la dernière fois il avait été second. Il s'en consola du moins en lisant devant l'assemblée, un discours français où Agésilas haranguait ses soldats. Les autres lectures furent, dit-il, une dissertation « assez ennuyeuse »

de Léon Cornudet sur les sens extérieurs, des vers latins de Ryme, de Mitantier et de Roger, ceux du dernier excellents, enfin un discours latin de Bonnier.

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1827, Montalembert nous apprend dans son journal qu'il a été à la messe des Tuileries avec sa mère. L'après-midi, en compagnie de son père et de son frère Arthur, il parcourut les boulevards, la rue de la Paix, le jardin des Tuileries, puis le trio termina la soirée en allant au théâtre de Madame.

« L'année qui s'ouvre devant moi », dit ce jour-là Montalembert dans son *journal*, « sera bien importante pour moi, mon avenir et mon bonheur. Je la passerai sans doute toute entière au collège. Je serai laissé seul sans mon père et ma mère, qui partiront pour la Suède, sans aucun ami qui prendra à moi un très vif intérêt, car Mme Dawidoff se rendra en Russie. Puisse donc Dieu me donner la grâce de persister dans mon amour de l'étude, et surtout dans les principes de religion ! J'avoue que, quoique je me trouve infiniment mieux au collège que chez nous, il y a cependant des moments où la tristesse s'empare de mon cœur. J'espère trouver dans Roger celui que je cherche depuis longtemps, mais il n'est pas encore tout ce que je voudrais. »

Le 2 janvier, à la fin de la journée, Montalembert rentra à Sainte-Barbe.

Le 6 janvier 1827, Montalembert eut une nouvelle sortie, pour les Rois cette fois ; par permission extraordinaire, on l'avait autorisé à découcher. Il alla à la grand'messe au château. Le lendemain, il communia avec sa mère à Saint-Thomas-d'Aquin, et dans l'après-midi il alla en visite chez Mmes de Montmort et de Damas. Le soir, ses parents eurent à dîner Mme Dawidoff et sa fille Adèle, auxquelles vint se joindre après le dîner l'abbé Busson.

Le 11 janvier, notre écolier tomba malade ; mais il put aller se faire soigner chez ses parents ; il ne devait rentrer à Sainte-Barbe que le 5 février. Sa convalescence avait commencé avant la fin de janvier ; à ce moment-là, comme nous l'apprend son *Journal*, les distractions mondaines ne

lui manquèrent pas ; le 23, c'est un bal à l'ambassade de Russie ; le 24, un concert chez la duchesse de Narbonne ; le 25, un bal d'enfants chez Madame. Et pourtant, ces distractions mondaines n'empêchèrent pas Montalembert de persévérer dans ses sentiments religieux : le 28, il communique aux Missions étrangères.

Le 31, son journal mentionne pour l'après-midi une visite au cardinal duc de Rohan et pour le soir un bal chez le duc d'Orléans.

Cependant, cette vie frivole, qui l'éloignait de ses études et de ses camarades, était loin de plaire à notre barbiste, et il en appelait la fin de tous ses vœux, impatient de se retrouver à son cher collège. C'est du moins ce qui ressort du passage suivant de son *journal*, écrit dans les jours qui avaient suivi sa rentrée à Sainte-Barbe : « Retour au collège, après un mois d'ennui et d'oisiveté ; j'y ai repris avec plaisir mes anciennes habitudes ; j'y ai retrouvé avec encore plus de plaisir mon ami (Roger)). Bien que je sois loin d'avoir au collège les succès auxquels je m'attendais, je préfère cependant mille fois la contrariété et les désagréments de ma vie actuelle à l'esclavage et à l'oisiveté de la maison paternelle. »

Le 27 février, Montalembert obtient la permission de sortir et passe sa soirée au théâtre.

Le 3 mars fut, selon ses expressions, « un jour de gloire et par conséquent de bonheur » pour lui. Ce jour-là avait lieu, en effet, l'exercice littéraire du mois qui venait de commencer. MM. Létendard, Thibaut et Gautier y assistaient. Nous connaissons déjà le dernier de ces trois personnages, mais c'était la première fois que les deux premiers se montraient à Sainte-Barbe dans une semblable circonstance. Gabriel-Auguste Létendard était alors un des plus brillants professeurs de l'Université, devenu depuis peu inspecteur de l'Académie de Paris. Quant à l'abbé Nicolas Thibaut, d'abord proviseur du collège de Nancy, où il avait donné de grandes preuves d'habileté, il avait été appelé, en 1820, à Paris, comme proviseur du collège Saint-Louis, puis, en 1825, était devenu inspecteur de

l'Académie de Paris. C'était, dit A. Bouquet dans son histoire du collège d'Harcourt, un homme de belle taille, d'allure militaire, et qui avait, disait-on, assisté à la prise de la Bastille.

Tels étaient les personnages de considération, étrangers au collège, qui honorèrent de leur présence l'exercice littéraire du 3 mars 1827.

Montalembert lut, comme toujours, un discours français (Strafford à Charles I<sup>er</sup>) qui, osait-il dire dans son *journal*, produisit beaucoup d'effet, puisqu'il arracha des larmes à quelques-uns des auditeurs et provoqua beaucoup d'acclamations et de félicitations. Le même jour, notre écolier eut la joie d'être proclamé premier en discours français par-dessus les vétérans.

Le 13 mars, Montalembert obtint une sortie de faveur pour aller à une soirée donnée par ses parents. Mais il tenait peu, nous le savons, à ce genre de distractions. « Rien », dit-il, « ne pouvait être plus distingué, mais plus ennuyeux, comme toujours, pour moi. »

Cependant, l'époque des inspections était arrivée pour Sainte-Barbe. Le 16 mars, M. Bourdon, ancien professeur de mathématiques spéciales à Charlemagne, alors inspecteur d'Académie, vint inspecter la classe de rhétorique. Il interrogea Charles de Montalembert, qui avoue dans son *journal* n'avoir pas très bien répondu, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir la note « très bien ». Il est du reste à remarquer que ce futur orateur et historien était assez fort en mathématiques ; à la fin de l'année scolaire, il aura le 2<sup>o</sup> accessit des nouveaux dans cette faculté.

Le lendemain, 17 mars, ce fut le tour d'Eugène Burnouf, le célèbre grammairien, alors, lui aussi, inspecteur d'académie, d'examiner sur leurs études littéraires les rhétoriciens de Sainte-Barbe ; il fit expliquer à Montalembert une ode d'Horace et se déclara satisfait.

Le 28 mars, notre collégien s'étant trouvé légèrement indisposé, obtint de nouveau l'autorisation de se faire soigner chez ses parents. Mais, dès le 2 avril, après « huit jours d'ennuis et de tourments », il retourna au collège.

Le 7 avril eut lieu l'exercice littéraire mensuel ; cette fois, aucun étranger n'y avait été invité. Montalembert y fut proclamé le 6<sup>e</sup> des nouveaux dans les places d'excellence, et il lut un discours français : « l'impératrice Julie à ses fils ». Ce devoir du futur orateur est, remarquons-le, un de ceux que son professeur, M. Rinn, avait le plus appréciés ; plus tard, celui-ci le jugera digne de figurer dans le célèbre recueil dont nous avons parlé plus haut.

Le lendemain, Charles de Montalembert eut une sortie, et en profita pour aller, par ces premières journées de printemps, se promener au Bois de Boulogne et aux Tuileries.

Le 11 avril, il inscrit sur son *journal* qu'il était allé faire ses Pâques à Saint-Thomas d'Aquin. Les vacances de Pâques étaient d'ailleurs commencées, et il ne devait rentrer au collège que le 20.

Deux jours après la rentrée (22 avril), furent distribués les prix de semestre. Montalembert y eut le 1<sup>er</sup> accessit des nouveaux de sa classe. « Ce n'est pas mal », remarquait-il dans son journal, « attendu la durée de mes absences et ma faiblesse en grec et en vers latins. » Ce n'est pas en effet dans ces deux dernières facultés qu'il brillait le plus. En version grecque, il n'aura, à la distribution des prix de son collège, qu'un 6<sup>e</sup> accessit, et en vers latins il ne sera même pas nommé.

Il est surprenant que ce très brillant élève ressentit si peu de goût pour un exercice où tous les littérateurs qui avaient fait leurs études à cette époque, les Saint-Marc Girardin, les Sainte-Beuve, les Pontmartin, sans parler des poètes comme Alfred de Musset, avaient excellé. Ce n'est pas pourtant que l'imagination poétique fit défaut au futur historien de sainte Elisabeth de Hongrie. Mais il faut se rappeler qu'il avait fait ses premières études un peu à bâtons rompus, et par conséquent n'avait pas su acquérir une connaissance très approfondie de la langue latine. Si, à la fin de son année de rhétorique, il devait obtenir à Sainte-Barbe un premier accessit de discours latin, ce succès relatif sera certainement dû plutôt au développement et à la force des idées qu'à la perfection de la latinité.

Quant à l'histoire, Montalembert ne nous en parle pas dans son journal. C'est qu'en ce temps-là on ne composait pas dans cette faculté, du moins en rhétorique. En 1818, Royer-Collard, alors président de la Commission d'instruction publique, avait bien essayé de donner de l'importance à l'étude de l'histoire, en lui assignant des professeurs spéciaux dans les collèges de Paris et en l'admettant parmi les compositions du Concours général, mais cette heureuse innovation n'avait pas, hélas ! eu de lendemain, et dès 1822, le ministre Corbière, mû par des considérations politiques, avait relégué la faculté en question à l'humble place où, depuis la fondation de l'Université impériale et jusqu'en 1818, elle n'avait pas cessé d'être réduite. Ce ne sera qu'après 1830 que le ministre Guizot la mettra définitivement en honneur. Or, nul doute qu'avec ses vastes lectures, l'élève qui devait écrire plus tard les *Moines d'Occident*, n'eût aussi bien réussi dans les rédactions historiques que dans les discours français. Nous savons d'ailleurs que Jules Michelet était alors chargé de l'enseignement de l'histoire à Sainte-Barbe et portait à notre écolier un véritable intérêt.

Le 26 avril, la marquise de Montalembert, dont le mari venait d'être nommé ambassadeur en Suède, donna à Paris sa dernière soirée. Son fils obtint à cette occasion la permission de découcher deux nuits consécutives ; mais, si nous en croyons son journal, cette fête mondaine l'ennuya à la mort.

Le 5 mai, au contraire, compta pour lui parmi ses jours les plus heureux. Ce jour-là, l'exercice littéraire du mois de mai eut lieu en présence de MM. Gautier, Breton et de Pastoret. Montalembert fut proclamé premier des nouveaux de rhétorique, ce qui lui fit un plaisir inespéré. Il lut ensuite un discours français sur ce sujet : « Villiers de l'Île Adam à Charles V », discours qu'on trouva, paraît-il, « fort bien », et dont M. de Pastoret lui en fit des compliments. Ce discours était encore un des devoirs français de Montalembert que Rinn devait plus tard insérer dans son recueil.

Notre écolier obtint une sortie le soir du même jour et en profita pour communier le lendemain avec sa mère à l'église des Missions étrangères.

Le soir du 6 mai il dîna chez ses parents avec l'abbé Busson.

Cependant, la date fixée pour le départ de ceux-ci approchait. Le 23 mai il obtint une nouvelle sortie, cette fois pour rester avec eux jusqu'à leur départ. C'est ainsi que le 21 il se trouve, nous apprend son journal, à un déjeuner dansant à l'ambassade d'Autriche.

Le 2 juin eut lieu l'exercice littéraire de ce mois-là. Montalembert, qui était venu y assister, fut proclamé le quatrième des nouveaux, et lut, comme toujours, un discours français (Hannon au Sénat) qu'on « trouva très bon ». Léon Cornudet, devenu décidément à cette époque son ami le plus intime, lut de son côté une dissertation philosophique sur le sentiment religieux qui fut jugée excellente.

Dans la soirée de ce même jour, Montalembert alla chez la comtesse du Cayla à Saint-Ouen, et, le lendemain, il se promena dans les Champs-Élysées en compagnie de son père qui eut avec lui, dit-il, un entretien confidentiel. Le 4 juin, il communia avec son frère Arthur aux Missions étrangères. Le 5, il passa la soirée au théâtre italien dans la loge de Mme du Cayla, mais il avoue dans son journal ne connaître rien à cette musique trop savante pour lui.

Le 6, il alla au Théâtre Français. Enfin le 13 fut le jour du départ de ses parents pour la Suède ; dans son journal, il se livre à ce sujet, comme de juste, aux réflexions les plus mélancoliques.

Le 14, il alla voir l'abbé Busson afin de trouver des consolations auprès de ce digne prêtre. Il lui restait d'ailleurs, pour remplir le vide de son cœur, son ami Roger qu'il aimait, disait-il, avec tendresse, et surtout son autre ami Léon Cornudet en qui il croyait avoir enfin rencontré le cœur idéal qu'il cherchait depuis si longtemps pour le comprendre et l'aimer.

Ce fut le 16 juin que, rentré définitivement au collège,

il reprit avec satisfaction ses anciennes liaisons et ses anciennes habitudes.

Le 17, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, vint donner la confirmation aux élèves de Sainte-Barbe qui venaient de faire leur première communion. Après le salut, le prélat passa en revue les trois collèges, grand, moyen et petit, réunis pour cette occasion dans la grande cour ; il adressa la parole, dit Montalembert, à tous les élèves « bien nés » ou distingués par leurs *succès littéraires*, et en souvenir de son passage, fit accorder aux élèves un congé de deux jours. Avant que le prélat quittât la grande cour, H. Roger lui lut, selon un usage que nous avons vu encore observer à Rollin, en 1868, une fort jolie pièce de vers latins inspirée par la circonstance. Montalembert qui, pendant ce temps-là, avait eu tout le loisir de contempler Mgr de Quélen, lui avait trouvé l'air fort aimable et très doux ; il assista du reste à la cérémonie de la confirmation où l'archevêque prononça, lui parut-il, un assez bon discours.

Le 18 et le 19 juin eut lieu la sortie accordée aux Barbistes. Mais cette fois l'abbé Nicolle trouvant, non sans raison, *Henri* que Montalembert avait été bien souvent absent du collège, se fit, paraît-il, beaucoup prier avant d'étendre jusqu'à lui l'autorisation de découcher donnée à ses camarades.

C'était le moment où, en Grèce, la guerre de l'indépendance soutenue par les Grecs contre les Turcs battait son plein. Cette lutte, où l'on croyait voir revivre les héros de l'antiquité grecque, était loin (faut-il s'en étonner ?) de laisser insensible le monde universitaire, comme le prouvent les divers sujets soit de vers latins, soit de narration latine, proposées depuis quelques années aux concurrents pour les prix du Concours général. Il n'est donc pas surprenant, que du fond de son collège, où il venait de rentrer, notre collégien, qui s'intéressait toujours à la grande politique, et surtout se passionnait dès lors pour toutes les causes généreuses, s'écrie dans son journal à la date du 20 juin : « Au moment où j'écris, Athènes n'est plus. Quelle triste pensée ! » Heureusement que cette fâcheuse nouvelle ne tarda pas à être démentie. Montalembert ne se doutait pas

assurément que ces mêmes affaires de Grèce auraient, quelques semaines après, leur répercussion sur le choix du sujet qui lui serait dicté à la Sorbonne pour la composition en discours français et qui lui vaudrait son plus grand succès scolaire!

Cependant, l'époque des compositions de fin d'année, tant à Sainte-Barbe qu'à la Sorbonne, approchait, et ces dernières prenaient alors, surtout pour les professeurs et les élèves, l'importance de véritables événements. Aussi, le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, nous apprend Montalembert dans son journal, les élèves Cornudet et Bellaguet pour la philosophie, Roger, Mitantier, Bonnier, Nisard et lui pour la rhétorique, avaient-ils été invités à dîner chez l'abbé Nicolle dans son logement de la Sorbonne, et ils ne manquèrent pas de se rendre tous à cette flatteuse invitation. Ce haut personnage universitaire qui, à cause de son frère Henri Nicolle, portait un intérêt tout particulier à Sainte-Barbe, profita de cette occasion pour donner à ses jeunes convives des instructions spéciales en vue des prochaines luttes du Concours général. Ce fut, au témoignage de Montalembert, une réunion assez agréable.

Le 3 juillet commencèrent, en effet, à Sainte-Barbe, les compositions pour les prix; il s'agissait cette fois du discours latin. Cette composition dura, paraît-il, depuis six heures et demie du matin jusqu'à midi et demie. Les élèves qui y avaient pris part eurent congé le reste de la journée. Mais comme il faisait ce jour-là trop chaud pour sortir, Montalembert préféra, nous dit-il, passer deux heures au Collège en tête à tête avec Cornudet qu'il appelle désormais le meilleur de ses amis. Ces heures furent, paraît-il, « délicieuses ». — « Oh ! s'écrie-t-il dans son journal, il y a du bonheur dans l'amitié. »

Le 7 juillet eut lieu la composition en discours français. Chose curieuse, malgré la supériorité de Montalembert en cette faculté, supériorité reconnue de son professeur et de ses camarades, ce n'est pas lui qui devait y obtenir le premier prix. C'était Jules Lecomte, l'ancien lauréat du Concours général en version latine en troisième. Et pourtant,

cette année-là, ô vicissitudes des compositions ! ce même Jules Lecomte ne sera pas nommé à la Sorbonne en cette faculté, tandis que le camarade qu'il avait battu au collège prendra sa revanche au Concours général en y remportant le second prix !

C'est sans doute ici le cas de dire ce que devint l'heureux rival de Montalembert à Sainte-Barbe. Né à Sarlat le 5 mai 1810, fils d'un receveur particulier des finances dans l'arrondissement de ce nom, il se destinait à l'école polytechnique où il fut admis en juin 1828. Plus tard, il succéda à son père dans son poste de receveur à Sarlat, et épousa en 1848 Mlle Delteil de Bougolles. Il avait conservé des rapports assez cordiaux avec son ancien camarade de collège, au moins pendant quelques années, et, lorsqu'en 1831 celui-ci fit cette fameuse ouverture d'école qui donna lieu à son retentissant procès, Jules Lecomte, récemment sorti de l'école polytechnique, lui avait promis son concours pour l'enseignement des mathématiques. Mais ce scientifique n'en avait pas moins d'éminentes aptitudes artistiques et littéraires. Pendant les longues années qu'il passa plus tard à Sarlat comme receveur particulier, il eut plus d'une fois l'occasion de prononcer sur des tombes d'amis des discours qui portaient la marque de ses excellentes études classiques. Parmi ces discours, il en est un surtout qui a été imprimé et dont sa famille a bien voulu nous donner communication ; c'est celui qu'il prononça lors des obsèques du colonel de Malleville, tué pendant la guerre d'Italie. On ne s'étonne pas, en lisant ce remarquable morceau oratoire, qu'il ait pu être dans sa jeunesse à Sainte-Barbe, le rival parfois heureux du futur orateur de la Chambre des pairs. Il est mort en 1896, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Mais revenons à Montalembert. Après la composition en discours français, il sortit et alla faire une visite à Mme Dawidoff.

Le jeudi, 12 juillet, il raconte dans son journal une « charmante promenade » faite par lui à Vincennes avec son ami Cornudet à qui il avait, dès lors, dit-il, donné

toute sa confiance. « Il la mérite bien », ajoutait-il avec transport, « il ne la trompera jamais ! »

Et le 14 juillet : « Bonne journée ! », s'écrie-t-il, « j'ai fait un discours français que M. Rinn a trouvé excellent. » Est-ce la harangue d'un chef des croisés pour s'opposer à la prise de Constantinople, qui figure dans le recueil de Pierrot Deseilligny ?

Le dimanche 15 juillet, Montalembert sortit, communia aux Missions Etrangères, et demanda « à Dieu la grâce de rester humble s'il avait des succès à l'Université (c'est-à-dire au Concours général) ou celle de la résignation, s'il n'en avait pas ». Comme on le voit, le champion de Sainte-Barbe avait la très légitime ambition de se distinguer cette année-là aux tournois annuels de la Sorbonne. Du reste, après les compositions du collège, l'époque de celles du Concours général était arrivée.

Le 16 juillet, il note dans son journal qu'il est allé pour la première fois à ces émouvantes luttes entre les meilleurs élèves des huit collèges de Paris et de Versailles. C'était, comme à Sainte-Barbe, la composition en discours latin qui ouvrait la série de ces luttes. Montalembert avait, semble-t-il, pris très au sérieux cette composition et fait tout son possible pour y réussir, mais, en dépit de ses efforts, il n'était pas content de lui quand il sortit de la séance. « J'aurai besoin », écrivait-il dans son journal, « de la résignation que je demandais hier, car j'ai fait un discours détestable, plein de fautes ». Le sujet, pourtant, d'après son propre aveu, était « beau, mais mal ordonné » : c'était une harangue de Sextus Pompée aux triumvirs.

Nous ne reproduirons pas ici, pour ne pas trop allonger notre récit, la matière de ce discours; nous nous contenterons de renvoyer ceux de nos lecteurs que la question intéresserait aux Annales des Concours (Recueil de Delalain, premier volume). En tous cas, comme on le verra plus loin, plusieurs, parmi les autres champions de Sainte-Barbe, eurent plutôt à se féliciter du choix de ce sujet, Mitantier surtout, à qui allait échoir le prix d'honneur.

Le 18 juillet, ce fut le tour de la composition en version latine. Montalembert ne fit « pas bien », comme il le reconnaît lui-même dans son journal.

Le lendemain, 19, au lieu de profiter de la sortie à laquelle il avait droit, il préféra passer la journée au collège avec son ami Cornudet. Ils allèrent, il est vrai, en promenade à Arcueil avec les autres élèves de Sainte-Barbe, et ce fut pour eux, déclare-t-il, « une charmante journée ».

C'est le mercredi 25 qu'eut lieu la composition du Concours général en discours français. C'était, est-il besoin de le faire remarquer? la composition que Montalembert attendait avec le plus d'impatience et sur laquelle il fondait son principal espoir de succès. Comme le cœur dut lui battre quand on commença à dicter le sujet! Ce sujet, à la vérité, si on l'en croit dans son journal, lui parut « beau, mais déclamatoire ». C'était le discours qu'Hermonyme de Sparte était censé avoir fait à ses élèves de l'Université de Paris en commençant devant eux en 1476, ses leçons sur Homère et sur Démosthènes.

C'était là, comme on le voit, un fort beau sujet, et que Charles de Montalembert développa de la façon la plus inspirée en y laissant voir en germe ces merveilleuses qualités oratoires qui devaient faire de lui un jour un de nos plus grands orateurs. On remarquait surtout dans le discours mis par le jeune écolier sur les lèvres du vieil Hermonyme de Sparte, une allusion très éloquente à la guerre de l'Indépendance de 1827 et à la part glorieuse que la France devait y prendre.

« Cette brillante jeunesse qui m'entoure n'oubliera pas non plus les hautes destinées qui peut-être l'attendent; en lisant les chefs-d'œuvre des philosophes, des poètes, des orateurs de la Grèce, en s'enflammant au récit des actions héroïques des Grecs, ils se rappelleront que les descendants de ces grands hommes sont esclaves, et une noble indignation s'allumera dans leurs cœurs. Ils brûleront de rendre la liberté à un peuple dont les ayeux l'ont conquise par tant de vertus et qui lui-même a montré qu'il n'en était point

indigne. Si une force supérieure comprime leurs vœux ardens, ils se transmettront ces vœux et ce courroux de génération en génération comme un héritage sacré jusqu'au jour où ils pourront s'y livrer à leur gré. Ah! n'en doutons point, il arrivera enfin ce jour si glorieux pour la France, si heureux pour la Grèce, où la première nation du monde revendiquera l'honneur de sauver les restes du peuple le plus célèbre de l'antiquité, et où la croix de Jésus-Christ triomphera du Croissant des infidèles. Ah! qu'elle sera douce, qu'elle sera honorable la tâche de celui qui entreprendra alors de plaider la cause de la Grèce! Son triomphe sera assuré, car il fera entendre à un peuple civilisé la voix de l'humanité, à des Français la voix de l'honneur, à des chrétiens la voix de la religion et de l'infortune.

Non, je ne désespère point du sort de ma patrie. Une nation généreuse, j'ose le prédire, n'abandonnera pas la Grèce à la servitude et à l'ignominie. Son souvenir vivra dans les cœurs des Français comme dans les nôtres. Le Tout-Puissant ne souffrira point qu'elle soit longtemps flétrie sous le joug des musulmans. Sa religion se maintiendra au milieu des persécutions. Le feu sacré de l'Indépendance qui a brillé pendant trois mille ans dans la patrie de Léonidas ne s'y éteindra point. Ses enfans, héros de la liberté, martyrs de la foi, ne seront pas indignes de leurs ancêtres ni du Dieu qu'ils adorent. Non : la patrie de la gloire et de la liberté n'est point condamnée à un déshonneur, à un esclavage éternels. »

Et pourtant, qui l'eût cru? Montalembert, en rédigeant cette belle composition, était loin, nous dit-il, d'être enthousiaste du sujet et comme il nous l'apprend dans son journal, il n'était guère plus satisfait de la façon dont il l'avait traité.

Les jours suivans, il prit part à la Sorbonne aux compositions de version grecque et de mathématiques et au Collège à celles de mathématiques également.

Cependant, à Sainte-Barbe, pendant ces derniers jours de l'année scolaire, Montalembert, dont les parents, nous l'a-

vons dit, se trouvaient alors en Suède, se sentait très isolé, n'ayant même plus auprès de lui son fidèle ami Cornudet, parti pour les grandes vacances. Il était donc plongé dans une mélancolie facile à comprendre et dont son journal reflète d'une façon navrante la profonde tristesse.

« Je suis resté seul de toutes manières, bien triste et bien solitaire. Le travail devient ma seule ressource, puisque les efforts que j'ai faits pendant toute l'année ne m'ont servi de rien, puisqu'il est presque certain que je n'ai pas même un accessit au concours et qu'un second prix de français (au Collège) est le misérable salaire de mon zèle. »

Voilà les tristes réflexions auxquelles notre collégien s'abandonnait à cette date du 7 août. Toutefois, le même jour, il écrivait à son ami Cornudet : « Je te dirai que, lorsque je jette un coup d'œil sur ces dix dernières semaines, je les regarde comme le temps le plus heureux de ma vie. J'ai joui de tous les bienfaits de l'étude ; j'ai travaillé autant qu'il m'a plu et comme il m'a plu ; si le succès n'a pas couronné mes efforts, je tâcherai de m'en consoler, en me disant que ce n'est pas de ma faute... »

Ainsi, une des raisons qui rendait le jeune barbiste si mélancolique était, outre son isolement, l'idée qu'il avait perdu son année au point de vue des succès scolaires. Certes il ne se trompait pas en disant qu'il ne devait avoir à la distribution des prix de son Collège qu'un second prix de discours français ; mais, heureusement pour lui, il était trop modeste en croyant qu'il ne lui serait pas donné d'assister à la cérémonie de la Sorbonne.

Nous voici arrivés au 14 août. Ce jour-là, Montalembert avait eu une sortie. Or, en rentrant le soir au Collège, il apprit, nous dit-il dans son journal, une excellente nouvelle à laquelle il était loin de s'attendre : il était parmi les élèves couronnés au Concours.

Il faut avoir passé par là pour pouvoir comprendre l'immense joie mêlée de légitime fierté, qu'éprouvaient, au beau temps du Concours général, les élèves venant tout à coup à apprendre qu'ils avaient un prix ou même un simple ac-

cessit. Aussi Montalembert, à la nouvelle de son succès inespéré, s'écrie-t-il dans son journal : « Quel honneur et quelle joie pour moi ! » Mais cette joie qu'éprouvaient alors les nouveaux lauréats n'était pas une joie égoïste; ils étaient avant tout fiers d'avoir tenu haut et ferme le drapeau de leur collège, et ils étaient presque aussi heureux du succès de leurs camarades de classe que de leurs propres succès. Et c'est pourquoi notre barbiste ajoutait avec enthousiasme : « Jamais Sainte-Barbe n'a été si vaillante : trente-neuf élèves nommés ». Toutefois, ce n'était encore là qu'un simple bruit, Mais le lendemain, 15 août, Montalembert put inscrire triomphalement sur son journal : « Tous les bruits se confirment : nous avons onze prix, avec le prix d'honneur, et vingt-huit accessits. Une nouvelle qui m'a saisi de joie a couru le Collège : on dit que j'ai le deuxième prix en discours français; si cela était, comme tous mes vœux seraient accomplis ! »

Ainsi Charles de Montalembert était au comble de la joie en ce qui le concernait. Quant au fameux prix d'honneur de discours latin, il était échu pour la première fois à un élève de Sainte-Barbe, mais ce n'était pas, comme on eût pu s'y attendre, Edouard Bonnier qui en était l'heureux bénéficiaire; c'était Félix Mitantier qui, l'année précédente, n'avait eu, comme nouveau, que le huitième accessit dans cette même faculté. Bonnier, il est vrai, avait le premier prix de version grecque. Parmi les nouveaux, Montalembert n'était pas le seul de son collège à avoir obtenu un prix; Auguste Nisard avait le deuxième prix de discours latin. En outre, Fontanes, Roger et Fleutelot avaient chacun un ou deux accessits.

Montalembert sortit ce jour-là dans l'après-midi, dîna chez sa tante de Montalembert et fut ensuite faire une visite à Madame Dawidoff où il trouva le bon abbé Busson, qui dut le féliciter chaudement de son beau succès. En rentrant le soir au Collège, il eut l'agréable surprise d'y voir M. Rio, venu, lui aussi, le féliciter et dont la visite se prolongea assez avant dans la nuit.

C'est le lendemain, 16 août, que fut célébrée à la Sorbonne la cérémonie de la distribution des prix. Dans son journal, Montalembert ne craint pas d'appeler ce jour « le plus glorieux de sa vie, peut-être le plus heureux ! » Voici d'ailleurs, d'après son récit, l'impression que fit sur lui cette inoubliable journée :

« A dix heures et demie je me suis rendu à Sainte-Barbe. Le bruit de mon prix s'y était confirmé; j'étais au comble de la joie. Nous sommes partis pour la Sorbonne, et nous y sommes arrivés à 11 heures et demie. L'assemblée était très brillante. Les cinq facultés, tous les professeurs, la famille d'Orléans occupaient les principales places. A midi, le grand maître est arrivé; il nous a fallu avaler un misérable discours latin de M. Ragon contre le romantisme, Schiller et Shakespeare. Mgr d'Hermopolis nous a ensuite adressé une exhortation assez médiocre, mais où il y avait plusieurs belles idées. Alors la distribution a commencé. Rien ne peut être plus enivrant que les fanfares, les applaudissements, les cris de joie qui accueillent les élèves couronnés. Aussi jamais je n'ai été si ému; cependant, j'ai été recevoir mon prix avec plus d'assurance que je ne l'aurais cru. On m'a donné une édition superbe des lettres de Madame de Sévigné (1). J'ai passé tout le temps de la cérémonie entre mes amis Cornudet et Roger; jamais Sainte-Barbe n'a eu tant de succès: le prix d'honneur (Mitantier); quatre prix en rhétorique (Bonnier, Mitantier, Nisard et moi); onze prix en tout, trente-neuf nominations; voilà qui est admirable! Aussi pouvons-nous nous regarder avec raison comme le plus fort collège de Paris en proportion de notre nombre ! »

Le lendemain, 17 août, eut lieu la distribution des prix du Collège Saint-Barbe. Ce jour-là, nous apprend le palmarès du Collège. « M. l'abbé Nicolle, aumônier du Roi, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, M. Rous-

---

(1) Ce prix obtenu par Montalembert au concours général est actuellement conservé au château de la *Roche-en-Brenil* où on me l'a fait voir.

selle, inspecteur général des études, délégués par S. E. le ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, accompagnés de M. le directeur (Henri Nicolle) et de Messieurs les fonctionnaires et professeurs du Collège, sont entrés dans la Salle des actes, disposée pour la solennité de la distribution des prix. Après le discours d'usage, qui a été prononcé par M. Binet, professeur de physique, les prix et les accessits ont été distribués dans l'ordre suivant en présence d'une assemblée nombreuse. » A ce procès-verbal nous pouvons ajouter ce que dit le journal de Montalembert de cette nouvelle cérémonie. « L'assemblée était des plus brillantes. Madame Dawidoff a eu la bonté d'y venir avec sa fille Adèle et l'abbé Busson. Les applaudissements ont été violents. » Montalembert nous donne ensuite la liste des nominations qu'il avait obtenues à cette distribution : discours français, deuxième prix; discours latin, premier accessit; version latine, quatrième accessit; version grecque, sixième accessit; mathématiques, deuxième accessit.

Avons-nous besoin de répéter qu'en histoire on ne composait plus depuis 1822? Or, un des prix de cette faculté aurait certainement été remporté par le futur auteur des *Moines d'Occident*.

Tels étaient les études que Charles de Montalembert avait faites à Sainte-Barbe en 1826-27 et le triomphe scolaire qui les avait terminées. Ce n'était donc pas à tort que son éminent professeur de rhétorique, J.-W. Rinn l'avait considéré comme un de ses meilleurs élèves en faisant figurer quelques-uns de ses discours dans le célèbre recueil de Compositions françaises et latines commencé par Pierrot Deseilligny et continué par lui. Il avait ainsi entrevu la destinée future de cet élève de génie qui devait lui faire tant d'honneur.



## PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

Sujet du discours français pour la composition du Concours général :

*Hermonyme de Sparte aux élèves de l'Université de Paris.*

Il remerciera la France de sa noble hospitalité. Une belle langue presque oubliée dans l'Occident, des ouvrages qui ont éclairé ou charmé les hommes, voilà toutes les richesses d'un exilé. L'antique génie de la Grèce peut seul acquitter les dettes de ses enfants.

C'est là ce qui a fait accueillir ses compatriotes en Italie. La France, qui se souvient des croisades si glorieuses pour ses héros, pouvait-elle rester insensible à tant de calamités ?

Si de grands intérêts ne lui permettent pas encore de renouveler ces saintes guerres, un jour, peut-être, par une alliance généreuse, elle affranchira les chrétiens du joug des barbares.

Il terminera par des vœux pour sa patrie.

C'était, comme l'on voit, un beau sujet et que Montalembert traita de la façon suivante (1) :

Avant de vous faire entendre la voix des grands hommes de ma patrie, avant d'exciter dans vos âmes une noble émulation en vous rappelant leur gloire, permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer les sentiments qui remplissent mon cœur, de témoigner à l'élite des jeunes Français toute la reconnaissance que j'éprouve pour les bienfaits de leurs pères, de me féliciter, moi et mes compagnons d'exil, de ce que la Providence a daigné nous dérober aux malheurs de la Grèce pour nous faire trouver

---

(1) Bien que le célèbre recueil de Delalain remonte à l'année 1827, le discours de Montalembert n'y figure pas; c'est donc la première fois que celui-ci est publié. Quant à la copie originale elle est conservée aux archives de la Bibliothèque de l'Université à la Sorbonne, dans la précieuse collection des copies couronnées ou nommées au Concours général qui commence à 1809 et finit à 1903.

en France une seconde patrie. Répétez, je vous en conjure, Messieurs, répétez au sein de vos familles les faibles paroles par lesquelles je tâche de vous convaincre de notre reconnaissance. Dites à vos pères que jamais on n'exerça plus noblement l'hospitalité, ce beau privilège de l'homme heureux et libre. Dites-leur bien que leurs bienfaits nous ont appris qu'il existe des consolations pour les plus grands malheurs et que l'infortune saura toujours où trouver un refuge tant qu'il y aura des Français dans le monde. Mais, en éloignant de nos cœurs l'amertume d'une douleur qui se voit sans amis et sans ressource, ils n'ont point dissipé le souvenir de nos souffrances. Le souvenir, Messieurs, pourra souvent se présenter à mon esprit pendant le cours de mes leçons, car celui qui oublierait sa patrie serait indigne d'être homme. Mais vous me pardonnerez car les plaintes de l'infortune ne fatiguent que les cœurs avilis ; une noble sympathie les accueille toujours dans les âmes généreuses, et l'expérience m'a fait connaître quelle est la générosité des Français.

Ce n'est point par de simples protestations que je voudrais reconnaître de si touchans bienfaits. Mais, avec ma patrie, j'ai tout perdu, hormis les connaissances que j'avais acquises dans des jours plus heureux. La langue la plus riche et la plus harmonieuse qu'on ait jamais parlée, négligée et presque oubliée dans l'Occident, les ouvrages des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain, proscrits aujourd'hui par l'ignorance et le fanatisme, voilà toutes mes richesses : je vous les dévoue, c'est le seul prix que ma reconnaissance peut vous offrir. Je vous apporte les poèmes divins d'Homère, le premier qui sut embellir le patriotisme et toutes les vertus des traits de la poésie et qui peignit des plus vives couleurs tantôt le courage bouillant, impétueux, qui ne connaît point d'obstacles, tel que celui des preux français, tantôt cette intrépidité plus modérée qui ne s'enflamme que pour défendre la patrie et mourir pour elle comme celle du dernier Constantin succombant sur la brèche de Byzance. Je vous apporte les discours de Démosthène qui, fier d'être citoyen d'une ville libre, opposa toute la force de son génie à la tyrannie étrangère et ne se tut devant elle que lorsque la liberté l'entraîna dans sa chute.

Hélas ! vous déplorerez avec moi la fragilité du bonheur et de la gloire quand vous songerez que des hordes de barbares dominant sur les rivages où errait le poète d'Ionie en chantant le triomphe de l'Europe sur l'Asie, et qu'un stupide Ottoman écarte les Grecs esclaves de l'enceinte sacrée où l'orateur d'Athènes maniait les foudres de la liberté ! Mais nous nous consolons en pensant que peut-être leurs ouvrages sublimes, après avoir éclairé et charmé nos ancêtres, sont destinés à répandre les lumières en Europe. Rome, victorieuse du monde parce qu'elle avait emprunté à la Grèce ses vertus, se servit de sa littérature pour former une foule d'écrivains immortels. Puisse l'Europe chrétienne imiter son exemple ! Puisse le génie de la Grèce antique acquitter les dettes de ses enfans ! Privée du rang qu'elle

doit occuper parmi les nations du monde, asservie au joug le plus cruel, n'ayant pour existence que le souvenir du passé, pour citoyens que des exilés ou des esclaves, peut-être la Providence lui réserva le glorieux privilège d'éclairer l'Europe et de faire revivre le siècle d'Auguste!

Animés sans doute par cette grande idée, les Princes d'Italie ont partout accueilli mes compatriotes avec la plus éclatante distinction, et l'illustre maison de Médicis s'est immortalisée en déployant à l'égard des réfugiés grecs une bonté paternelle unie à une munificence royale. Mais, après la chute de l'Empire comme pendant que nous défendions ses débris, toutes nos pensées se tournaient vers la France. Nous nous souvenions des paroles de l'Empereur Manuel Paléologue, qui passa la moitié de son règne à parcourir l'Europe pour y chercher des secours, et qui revint en disant que partout il avait trouvé des cœurs sensibles à ses malheurs, puis qu'il avait vu des chrétiens et des hommes, mais qu'en France seulement il avait trouvé un monarque et un peuple disposés à lui donner des secours efficaces. Nous nous rappelions l'époque où un maréchal de France, enfermé avec une poignée de braves dans notre capitale, triompha pendant dix années de tous les efforts des Bajazet et des Amurath, où le nom de Boucicaut répandait la terreur dans tous les cœurs musulmans. Lorsque Mahomet assiégeait pour la dernière fois Constantinople, nous déplorions avec amertume les arrêts de la Providence qui voulait qu'un usurpateur étranger pût empêcher Charles le Victorieux de secourir les alliés de son père. Echappés avec peine au massacre de nos concitoyens, nous nous sommes dirigés vers la France, sûrs de trouver un asile dans cette terre d'où partirent autrefois des milliers de héros qui sacrifièrent leur vie et leurs biens pour conquérir la Terre Sainte et venger la religion outragée. Notre attente n'a point été trompée. Sous un roi qui regarde le monde Très-Chrétien comme le plus beau de ses titres, au milieu d'une nation pour qui le malheur fut toujours aussi sacré que la gloire, des chrétiens, des infortunés pouvaient-ils manquer d'asile ?

Si ce monarque, si cette nation se contentent aujourd'hui de consoler et de protéger les Grecs qui ont survécu à l'asservissement de leur patrie; si l'ambition téméraire du Duc de Bourgogne et l'avidité du Roi d'Angleterre obligent le fils du vainqueur des Anglais de veiller à la défense de son propre royaume; ni lui ni ses successeurs n'oublieront que l'honneur et la religion leur commandent de briser tôt ou tard les fers d'une nation esclave et de renverser un usurpateur infidèle du plus ancien trône de la chrétienté. Ils n'oublieront pas que le frère de Constantin XIII héritier légitime de sa couronne et dernier des Paléologues a cédé aux rois de France tous ses droits sur l'empire et que la loi des nations lui permet d'introduire l'aigle byzantine dans l'écusson des fleurs de lis, et de commander à l'empire d'Orient comme au Royaume de France.

Cette brillante jeunesse qui m'entoure n'oubliera pas non plus les hautes destinées qui peut-être l'attendent; en lisant les chefs-

d'œuvre des philosophes, des poètes, des orateurs de la Grèce, en s'enflammant au récit des actions héroïques des Grecs, ils se rappelleront que les descendans de ces grands hommes sont esclaves, et une noble indignation s'allumera dans leurs cœurs. Ils brûleront de rendre la liberté à un peuple dont les ayeux l'ont conquise par tant de vertus et qui lui-même a montré qu'il n'en était point indigne. Si une force supérieure comprime leurs vœux ardents, ils se transmettent ces vœux et ce courroux de génération en génération comme un héritage sacré jusqu'au jour où ils pourront s'y livrer à leur gré. Ah! n'en doutons point, il arrivera enfin ce jour si glorieux pour la France, si heureux pour la Grèce, où la première nation du monde revendiquera l'honneur de sauver les restes du peuple le plus célèbre de l'antiquité, et où la croix de Jésus-Christ triomphera du Croissant des infidèles. Ah! qu'elle sera douce, qu'elle sera honorable la tâche de celui qui entreprendra alors de plaider la cause de la Grèce! Son triomphe sera assuré, car il fera entendre à un peuple civilisé la voix de l'humanité, à des Français la voix de l'honneur, à des chrétiens la voix de la religion et de l'infortune.

Non, je ne désespère point du sort de ma patrie. Une nation généreuse, j'ose le prédire, n'abandonnera pas la Grèce à la servitude et à l'ignominie. Son souvenir vivra dans les cœurs des Français comme dans les nôtres. Le Tout-Puissant ne souffrira point qu'elle soit longtemps flétrie sous le joug des musulmans. Sa religion se maintiendra au milieu des persécutions. Le feu sacré de l'Indépendance qui a brillé pendant trois mille ans dans la patrie de Léonidas ne s'y éteindra point. Ses enfans, héros de la liberté, martyrs de la foi, ne seront pas indignes de leurs ancêtres ni du Dieu qu'ils adorent. Non : la patrie de la gloire et de la liberté n'est point condamnée à un déshonneur, à un esclavage éternels.